

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 décembre 2008
Français
Original : anglais

Lettre datée du 29 décembre 2008, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre datée du 23 décembre 2008 (S/2008/826), par laquelle vous recommandez que le mandat du bureau de liaison temporaire de votre Envoyé spécial pour les régions victimes de l'Armée de résistance du Seigneur, qui doit expirer le 31 décembre 2008, soit prorogé jusqu'au 31 décembre 2009 et que ce bureau soit converti en mission politique spéciale de l'Envoyé spécial pour les régions victimes de l'Armée de résistance du Seigneur en Ouganda, a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité. Ils prennent note des informations et de la recommandation qu'elle contient.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) Neven **Jurica**

